

RCS : BAYONNE
Code greffe : 6401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BAYONNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1999 B 00599
Numéro SIREN : 425 104 742
Nom ou dénomination : SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2022 sous le numéro de dépôt 4992

RECU le

29 JUIN 2022

**« SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE BAYONNE ATLANTIQUE... »
SOFIMA**

S.A.S au capital social de 1.500.000 €
Siège social : 27 Place Clemenceau - 64200 BIARRITZ
425 104 742 RCS BAYONNE

**BILAN
31.12.2021**

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT, HOLDING SAGEC



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*04

Désignation de l'entreprise : <u>SOFIMA</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>						
Adresse de l'entreprise <u>27 place Georges Clémenceau 64200 BIARRITZ</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>						
Numéro SIRET* <u>42510474200019</u>		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N clos le <u>31/12/2021</u>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3				
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC					
	Frais de développement*	CX	CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG					
	Fonds commercial (1)	AH	AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	Terrains	AN	AO					
	Constructions	AP	AQ					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	607	5 893			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations en cours	AV	AW					
	Avances et acomptes	AX	AY					
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
	Autres participations	CU	CV	583 034	583 034			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC					
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG					
	Autres immobilisations financières*	BH	BI					
	TOTAL (II)	BJ	BK	607	588 927			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
En cours de production de biens		BN	BO					
En cours de production de services		BP	BQ					
Produits intermédiaires et finis		BR	BS					
Marchandises		BT	BU	4 876 351	4 876 351			
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW					
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY	24 000	24 000			
Autres créances (3)		BZ	CA	13 170 099	13 170 099			
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC					
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	CE					
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités	CF	CG	8 280 507	8 280 507			
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI					
	TOTAL (III)	CJ	CK	26 350 957	26 350 957			
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	26 940 491	1A	607	26 939 884		
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
	Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :			Créances :		

Désignation de l'entreprise		SOFIMA		Exercice N		
				Néant <input type="checkbox"/> *		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 500 000)		DA	1 500 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	648 000		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)		DC			
	Réserve légale (3)		DD	150 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)		DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)		DG	9 585 768		
	Report à nouveau		DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	3 741 618		
	Subventions d'investissement		DJ			
	Provisions réglementées *		DK			
	TOTAL (I)			DL	15 625 386	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM			
	Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP			
	Provisions pour charges		DQ			
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles		DS			
	Autres emprunts obligatoires		DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	948 056		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)		DV	1 821 942		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	129 735		
	Dettes fiscales et sociales		DY	4 130		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ			
	Autres dettes		EA	8 410 636		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB			
TOTAL (IV)			EC	11 314 498		
TOTAL (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	26 939 884		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		IF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		IG	10 463 019		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		IH			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SOFIMA		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	544 680	FH	544 680	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	544 680	FK	544 680	
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)			FP	44 562	
	Autres Produits (1) (11)			FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *			FS	1 112 188	
	Variation de stock (marchandises) *			FT	-1 112 188	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *			FW	824 473	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	7 496	
	Salaires et traitements *			FY		
	Charges sociales (10)			FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	607
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)				GE	1
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	832 576
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	-243 335
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH	5 330 711
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI	816 174
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	1 087 747
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	15 956
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)					GP	1 103 703
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	32 760
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)					GU	32 760
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1 070 943
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	5 342 145

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4 **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFIP N° 2053 - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SOFIMA</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 4 638
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 1 050
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD 5 688
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 18 718
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 1 050
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 19 768
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI -14 080	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 1 586 447	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 7 029 343	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 3 287 726	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN 3 741 618	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ - Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ 1 087 747	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK 15 050	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	HX	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	RC	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D du CGI)	RD	
	(9) Dont transfert de charges	A1 44 562	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
SORTIES TITRES	1 050	1 050	
OPERATIONS ABANDONNEES	15 000		
MALI LIQUIDATION	400		
DIVERS	3 318	4 638	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SOFIMA		Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations			
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
		1	2		3	
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	KE	KF	
CORPO RE LLES	Terrains		KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants L9]	KJ	KK	KL
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]	KM	KN	KO
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Installations gales, agents*, aménagements des constructions	[Dont Composants M2]	KP	KQ	KR
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	KT	KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	KW	KX
		Matériel de transport *		KY	KZ	LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *		LE	LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ	
	Avances et acomptes		LK	LL	LM	
	TOTAL III		LN	LO	LP	
						6 500
						6 500
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T	
	Autres participations		8U	8V	8W	
	Autres titres immobilisés		IP	1R	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		IT	1U	1V	
	TOTAL IV		LQ	LR	LS	
					8 000	
					8 000	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	ØH	ØJ	
					14 500	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
		par virements de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			
		1	2	3	4	
INCO RP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	
CORPO RE LLES	Terrains		IP	LX	LY	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Inst. gales, agents et am. des constructions	IS	MG	MH	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT	MJ	MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers	IU	MM	MN	
		Matériel de transport	IV	MP	MQ	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS	MT	
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	
	TOTAL III		IY	NG	NH	
						6 500
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7
Autres participations			1Ø	ØX	ØY	
Autres titres immobilisés			11	2B	2C	
Prêts et autres immobilisations financières			12	2E	2F	
TOTAL IV			13	NJ	NK	
					1 450	
					583 034	
					1 450	
					583 034	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			14	ØK	ØL	
					589 534	
					ØM	

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFIP N° 2054 bis - SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts.)

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SOFIMA						Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
Exercice N clos le <u>31/12/2021</u>						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
<p>(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.</p> <p>(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.</p> <p>(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.</p> <p>(4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.</p> <p>(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".</p>						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
<p>Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.</p> <p>Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.</p> <p>Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.</p>						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise **SOFIMA**Néant *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	CY		EL	EM	EN
Fonds commercial	RE		RF	RI	RJ
Autres immobilisations incorporelles	PE		PF	PG	PH
TOTAL I	RK		RM	RN	RO
Terrains	PI		PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA	QB	QC
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL II	QU		QV	QW	QX
TOTAL GENERAL (I + II)	ØN		ØP	ØQ	ØR

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilités amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV
Autres immobilisations incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
Total général (I + II + III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Désignation de l'entreprise SOFIMA					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
Provisions pour garanties données aux clients		4E	4F	4G	4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	4K	4L	4M	
Provisions pour amendes et pénalités		4N	4P	4R	4S	
Provisions pour pertes de change		4T	4U	4V	4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	4Y	4Z	5A	
Provisions pour impôts (1)		5B	5C	5D	5E	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F	5H	5J	5K	
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO	EP	EQ	ER	
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation		sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
	- corporelles		6E	6F	6G	6H
	- Titres mis en équivalence		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation		9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1) *		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 	UE	UF			
		UG	UH			
		UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : **SOFIMA** Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA						
	Autres créances clients		UX	24 000		24 000			
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI						
	Personnel et comptes rattachés		UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	255 226		255 226		
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN					
		Divers		VP					
	Groupe et associés (2)		VC						
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	12 914 873		12 914 873				
Charges constatées d'avance		VS							
TOTAUX		VT	13 194 099	VU	13 194 099	VV			
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	948 056		96 576		398 099		453 381	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	129 735		129 735						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	4 000		4 000					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	130		130					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 821 942		1 821 942						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	8 410 636		8 410 636						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	11 314 498	VZ	10 463 019		398 099		453 381		
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	95 425	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SOFIMA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	0		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	0		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	0		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL			NA
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	0		
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	0		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	0		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	0		
TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT		NS	
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES		NS	
ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS		NS	
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	0		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	0		
LES ENGAGEMENTS			NA
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES		NS	
LES EFFECTIFS			NA
CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES		NS	
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NS	
TRANSFERTS DE CHARGES		NS	
ANNEXES COVID-19		NS	
DETTES LIÉES À LA COVID-19		NS	
COMMENTAIRES			NA

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 26 939 884,14 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 3 741 617,72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société HOLDING SAGEC depuis le 01/10/2013.
La société fait partie du groupe consolidé dont la société mère est la société HOLDING SAGEC.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

**« SOCIETE FINANCIERE ET IMMOBILIERE DE L'ATLANTIQUE »
SOFIMA**

S.A.S. au capital social de 1.500.000 €
Siège social : 27 Place Clemenceau - 64200 BIARRITZ
425 104 742 RCS BAYONNE

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 23 JUN 2022**

AFFECTATION DU RESULTAT

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés. Elle constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé un bénéfice de 3.741.617,72 € qu'elle décide d'affecter ainsi qu'il suit :

A la distribution de dividendes

3.741.617,72 €

BENEFICE 31.12.2021

3.741.617,72 €

Elle décide de prélever sur le compte Autres réserves la somme de pour la distribuer

758.382,28 €

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES TOTALE

4.500.000,00 €

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que conformément à l'article 28 I-3° de la Loi de finances 2018, les revenus distribués aux personnes physiques sont soumis à un prélèvement forfaitaire non libératoire perçu à titre d'acompte, de 12,80 %, imputable sur l'impôt dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. Les revenus distribués sont également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 17,20 % conformément à la loi de financement de la sécurité sociale pour 2018

Mise aux voix, CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME PAR LE PRESIDENT, HOLDING SAGEC





KPMG S.A.
51, avenue Simone Veil
Zac Meridia
CS 31043
06205 Nice cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 92 00 34 80
Télécopie : +33 (0)4 93 01 26 09
Site internet : www.kpmg.fr

Sofima S.A.S.
**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Sofima S.A.S.

27 Place Clémenceau
64200 Biarritz

Ce rapport contient 35 pages

Référence : PL - LS

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une société de droit anglais
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directeur et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles et du Centre

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqtto
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
51, avenue Simone Veil
Zac Meridia
CS 31043
06205 Nice cedex
France

Téléphone : +33 (0)4 92 00 34 80
Télécopie : +33 (0)4 93 01 26 09
Site internet : www.kpmg.fr

Sofima S.A.S.

Siège social : 27 Place Clémenceau
64200 Biarritz
Capital social : € 1 500 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

A la collectivité des associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sofima S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation de l'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

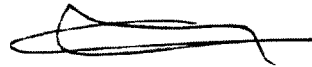
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies

ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nice, le 15 juin 2022

KPMG S.A.



Philippe Levert

BILAN ACTIF

SOFIMA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

	Valeurs au 31/12/21		% de l'actif	Valeurs au 31/12/20		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr		Val. Nettes		
ACTIF						
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				0,02		
Terrains						
Constructions						
Installations tech., matériel & outillages						
Autres immobilisations corporelles	6 500,00	606,67	5 893,33			
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				2,16		2,09
Participations	583 033,50		583 033,50		576 483,50	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	589 533,50	606,67	588 926,83	2,19	576 483,50	2,09
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours				18,10		13,64
Matières premières et autres appro						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	4 876 351,32		4 876 351,32		3 764 163,31	
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				48,98		59,30
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	24 000,00		24 000,00			
Autres créances (3)	13 170 098,67		13 170 098,67		16 362 640,01	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Actions propres						
Autres titres						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	8 280 507,32		8 280 507,32	30,74	6 887 401,57	24,96
Charges constatées d'avance (3)						
TOTAL ACTIF CIRCULANT	26 350 957,31		26 350 957,31	97,81	27 014 204,89	97,91
Charges à répartir sur plusieurs exercices						
Primes de remboursement des emprunts						
Ecarts de conversion actif						
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	26 940 490,81	606,67	26 939 884,14	100	27 590 688,39	100

(1) Dont droit au bail
 (2) Dont à moins d'un an (brut)
 (3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SOFIMA

Du 01/01/2011 au 31/12/2021

En Euro

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	% du passif	Valeurs au 31/12/20	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital				
dont versé :	1 500 000,00		1 500 000,00	5,44
Primes d'émission, de fusion, d'apport	648 000,00	2,41	648 000,00	2,35
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		36,14		33,70
Réserve légale	150 000,00		150 000,00	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	9 585 767,96		9 148 202,29	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	3 741 617,72	13,89	5 437 565,67	19,71
SITUATION NETTE	15 625 385,68	58,00	16 883 767,96	61,19
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 625 385,68	58,00	16 883 767,96	61,19
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES BIS				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	948 055,83	3,52	1 043 480,45	3,78
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 821 941,50	6,76	1 807 382,50	6,55
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	129 735,47	0,48	270 352,58	0,98
Dettes fiscales et sociales	4 130,00	0,02	257,00	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	8 410 635,66	31,22	7 585 447,90	27,49
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	11 314 498,46	42,00	10 706 920,43	38,81
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	26 939 884,14	100	27 590 688,39	100

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

851 479,80

10 463 018,66

948 055,83

9 758 865,00

COMPTE DE RÉSULTAT

SOFITMA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	544 680	100	617 166	100	-72 486	-12
Montant net du chiffre d'affaires	544 680	100	617 166	100	-72 486	-12
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	44 562	8	42 120	7	2 442	6
Autres produits						-100
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	589 241	108	659 286	107	-70 045	-11
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	1 112 188	204			1 112 188	
Variation de stocks	-1 112 188	-204			-1 112 188	
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	824 473	151	869 094	141	-44 622	-5
Impôts, taxes et versements assimilés	7 496	1	7 987	1	-491	-6
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	607				607	
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	1				1	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	832 576	153	877 081	142	-44 505	-5
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-243 335	-45	-217 795	-35	-25 540	-12
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée	5 330 711	979	5 679 365	920	-348 654	-6
Perte ou bénéfice transféré	816 174	150	666 589	108	149 585	22

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT - SUITE

SOFIMA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 01/01/20 Au 31/12/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	1 087 747	200	1 757 025	285	-669 278	-38
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	15 956	3	18 988	3	-3 032	-16
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	1 103 703	203	1 776 013	288	-672 310	-38
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	32 760	6	34 092	6	-1 332	-4
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	32 760	6	34 092	6	-1 332	-4
RÉSULTAT FINANCIER	1 070 943	197	1 741 921	282	-670 978	-39
RÉSULTAT COURANT avant impôts	5 342 145	981	6 536 902		-1 194 757	-18
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	4 638	1	85 124	14	-80 487	-95
Sur opérations en capital	1 050		9 850	2	-8 800	-89
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 688	1	94 975	15	-89 287	-94
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	18 718	3	64 298	10	-45 580	-71
Sur opérations en capital	1 050		9 850	2	-8 800	-89
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	19 768	4	74 148	12	-54 380	-73
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-14 080	-3	20 827	3	-34 907	-168
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	1 586 447	291	1 120 163	182	466 284	42
TOTAL DES PRODUITS	7 029 343		8 209 639		-1 180 296	-14
TOTAL DES CHARGES	3 287 726	604	2 772 074	449	515 652	19
Bénéfice ou Perte	3 741 618	687	5 437 566	881	-1 695 948	-31

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

1 087 747
15 050

En Euro

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 26 939 884,14 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 3 741 617,72 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale de la société HOLDING SAGEC depuis le 01/10/2013.
La société fait partie du groupe consolidé dont la société mère est la société HOLDING SAGEC.

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

En Euro

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels					
		Inst. générales, agencts & aménagts divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			6 500	
		Matériel de bureau & mobilier informatique				
		Emballages récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL			6 500	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		576 484		8 000	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
		TOTAL		576 484		8 000
		TOTAL GENERAL	576 484		14 500	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dével.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
		Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			6 500	
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
		Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes					
		TOTAL			6 500	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations		1 450		583 034	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL	1 450		583 034	
		TOTAL GENERAL	1 450		589 534	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

SOFIMA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immob. corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport		607		607
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				
607 607 607				

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFINA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					

A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)

1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)

BEAUPRE - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 453370447	200		75,00	150	150	-8 410			-1 920	
LE CARRE BERTHOLET - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 489926725	200		75,00	150	150	-16 662			-776	
ECRIN DU GIFFRE - 1 R J JAURES 74000 ANNECY - 490965340	200		75,00	150	150	-120			-983	
AMIRALE - 3 R HOTEL DE VILLE 44000 NANTES - 492229398	200		65,00	130	130	-18 769			-2 823	
LA COUPOLE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 493606453	200		75,00	150	150	89 473		20 555	-10 090	
LE MONTEBELLO - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 508958543	1 000		75,00	750	750	63 780			-800	
LE KARAT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 522889831	1 000		75,00	750	750	12 008			-184	
COEUR MONTEBELLO - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 522548972	1 000		75,00	750	750	-1 135				
CLOS DE LA TOUR - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 517639191	1 000		75,00	750	750	-750			-2 812	
COTE PARC LYON - 1 BD VIVIERMERLE 69003 LYON - 523333656	1 000		75,00	750	750	18 270			-1 116	

2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
- (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
- (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
- (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
- (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
- (6) Dans la monnaie locale d'opération.
- (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes
- (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
- (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
- (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
POINCARE 93 - 9 RUE MASSENET 06000 NICE - 429522303	200		20,00	40	40	-40			-2 822	
PARC BEL AZUR - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 877861617	1 000		35,00	350	350	386 750			-41 219	
DOMAINE DE MILHA - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLET - 848817805	1 000		50,00	500	500	-154 659			-8 594	
TERRA NOVA - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 837813971	1 000		35,00	350	350	-321 318		16 570 326	956 931	
VILLA NICOISE - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 850334863	1 000		35,00	350	350	-89 214			-22 595	
LE FLORE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 847678513	1 000		35,00	350	350	-134 636		6 454 223	952 635	
AIX MILLESIME - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 879531069	1 000		35,00	350	350	-38 257		6 472 478	854 481	
DOMAINE DES ETOILES - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 877809590	1 000		35,00	350	350	351 490			-75 409	
DOMAZUR - 3 PL GAMBETTA 06400 CANNES - 452703341	1 000		35,00	350	350	1 396 673		277 430	135 070	
ROSE EDEN - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 850504655	10 000	-26 711	40,00	4 000	4 000				-16 643	
ST ROCH 40 - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 844350538	1 000		35,00	350	350	87 094			-862	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
ANTHEA GARDEN - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 848943213	1 000		35,00	350	350	-237 365		12 947 726	1 179 523	
ESPRIT HORIZON - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 877945931	1 000		35,00	350	350	-350				
RIVE DE SAONE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 849159173	1 000		35,00	350	350	-191 962			-5 393	
LE PRIVILEGE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 851879379	10 000	-6 220	35,00	3 500	3 500	87 500			-101 487	
VILLA BERGAME - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 850735572	1 000		35,00	350	350	437 331			-82 185	
VILLA NOVA - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 849074380	1 000		35,00	350	350	-89 705			-707	
L'APARTE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 849032479	1 000		35,00	350	350	-350			-717	
PERE ETERNEL - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 877786731	1 000		35,00	350	350	-350				
HAMEAU DES PINS - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLET - 847791100	1 000		50,00	500	500	-500			258	
VILLA ROSSA - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 845389352	1 000		35,00	350	350	116 475			-36 181	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital déteu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
LES JARDINS DE TOSCANE - 33 R BIVOUAC NAPOLEON 06400 CANNES - 490602711	100		17,50	18	18	-1 008			-54	
LA FABRICK - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 879389330	1 000		35,00	350	350	-25 953			-15 093	
HILL PARK - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 879675809	10 000		35,00	3 500	3 500	647 500				
L'ELOGE - 2 AVENUE DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 878119866	1 000		35,00	350	350	-350				
131 SAINTE MARGUERITE - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 877809517	1 000		35,00	350	350	-350			-31 714	
ITSAS TALAIA - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLET - 901891028	1 000		50,00	500	500	-500				
BELATZA - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLET - 895019975	10 000		50,00	5 000	5 000	300 000			-82 404	
PERSPECTIVE BELAY - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLET - 901479550	1 000		50,00	500	500	159 500			-12 347	
ARANONDOA - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLET - 901804112	1 000		50,00	500	500	-500				
CAP BISCAYE - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLET - 905024048	1 000		50,00	500	500	-500				

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital déteu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
COTE PORT - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 893424796	1 000		50,00	500	500	214 178			-40 605	
NEW GEN - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 905250387	1 000		50,00	500	500	-500			-646	
VIA AURELIA - 13 R A KARR 06000 NICE - 537616377	10 000	88 703	40,00	4 000	4 000	80 157			-6 207	
RESIDENCE DE L AUBIER - 3 R HOTEL DE VILLE 44000 NANTES - 532242153	1 000		35,00	350	350	-1 914			11 302	
ROCHES VERTES - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 791199417	1 000		35,00	350	350	-1 127			-643	
VILLA FLORA douvaine - 2 av de geneve 74140 DOUVAINE - 531825271	1 000		40,00	400	400	1 978			-1 642	
ALLEE DU CEDRE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 753017649	1 000		50,00	500	500	-500			-4 622	
L ESSENCIEL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 753499003	1 000	-1 612	50,00	500	500	16 450		6 667	-5 348	
HAMEAU 5 EME - 13 R A KARR 06000 NICE - 752811257	1 000		40,00	40	40	6 151			-1 600	
COTE CROIX ROUSSE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 792105330	1 000		50,00	500	500	2 858			-2 197	
	1 000		35,00	350	350	-916			-1 017	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
CAP FREGATE - 13 R A KARR 06000 NICE - 791417215										
LE NOVELYS - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 750615718	1 000		50,00	500	500	2 424			-45	
LE PRIEURE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 749901997	1 000		50,00	500	500	1 562			-1 738	
L EMPREINTE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 788783223	1 000		50,00	500	500	7 584			-10 683	
LE FLORES SENS - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 753863307	1 000		50,00	500	500	5 503			-4 857	
L AVELYE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 791581911	1 000		50,00	500	500	25 100			-54 976	
ROYAL LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 789571478	1 000		50,00	500	500	3 602			-6 203	
LES 7 ILES - 16 QUAI DUGUAY TROUIN 35000 RENNES - 789038973	1 000		35,00	350	350	-2 105			-8 918	
CLOS EMERAUDE - 13 R A KARR 06000 NICE - 791168131	1 000		35,00	350	350	-2 436			60	
COTE JARDIN - 2 R CRUCY 44000 NANTES - 813448354	1 000		50,00	500	500	829			-12 670	
L ORIGINEL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 798749875	1 000		50,00	500	500	607			-2 922	
CAPITOLE PROMOTION - 78 A JA JAURES 31000 TOULOUSE -	1 000		50,00	500	500	28 168			37 426	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
791296650										
XABADENIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 792720336	1 000		35,00	350	350	2 576				
BASSE NAVARRE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 792740318	1 000		35,00	350	350	7 773			-1 532	
TERRASSES OLEA - 13 r a karr 06000 NICE - 800859795	1 000		35,00	350	350	261			-518	
VOLENY STUDIA - 16 QUAI DUGUAY TROUIN 35000 RENNES - 803811553	1 000		35,00	350	350	-232			-3 220	
TERRASSES DE TRION - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 819627167	10 000	6 745	40,00	4 000	4 000	-6 870			2 770	11 200
PRIMA VERDE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 809880297	1 000		40,00	400	400	6 170			-1 100	
LE DIAMANT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 812868370	1 000		40,00	400	400	49 303			16 271	
L AIGUIER - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 820002756	1 000		20,40	204	204	2 046			-668	
URBAN LODGE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 812920171	1 000		40,00	400	400	-400			-4 107	
HORIZON NATURE - 13 R A KARR 06000 NICE - 811339159	1 000		35,00	350	350	34 644			-22 121	
	1 000		35,00	350	350	14 935		396 325	34 673	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
MARINA BAY - 13 r a KARR 06000 NICE - 821029329										
PATIO VERDE - 13 R A KARR 06000 NICE - 812650000	10 000	159 736	35,00	3 500	3 500	-26 705		1 050	1 606	10 395
GREEN LODGE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 811696244	1 000		40,00	400	400	-400			-3 683	
NATURA LODGE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 812777381	1 000		40,00	400	400	6 626			-1 114	
L INITIALE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 814039491	1 000		40,00	400	400	19 391			-3 658	
INSIDE - 13 R A KARR 06000 NICE - 811299239	1 000		35,00	350	350	2 642			-1 646	
HAMEAU KATTALIN - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 801552274	1 000		35,00	350	350	-1 110			2 203	
PARC ITURRIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 801730706	10 000	2 123	50,00	5 000	5 000	10 631			-2 604	2 300
ANAYET - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 803961598	1 000		35,00	350	350	3 355			-97	
SECRET GARDEN - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 801435413	1 000		35,00	350	350	15 213		61 667	-6 249	
CAMPUS NICEA - 13 r a karr 06000 NICE - 821198900	1 000		35,00	350	350	1 729			-1 985	
OPUS - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 811736354	1 000		40,00	400	400	4 197			-4 011	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
METROCITY - 78 AV J JAURES 31000 TOULOUSE - 809291750	1 000	3 928	50,00	500	500	-500			-3 928	
LES PLEIADES - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 814853966	1 000		40,00	400	400	23 066		12 500	-11 114	
PEYREGOU ST JEAN - 13 R A KARR 06000 NICE - 812569143	1 000		35,00	350	350	4 922			10 310	
COTE VILLAGE - 13 R A AKRR 06000 NICE - 821637501	1 000		35,00	350	350	704			67 690	
CAMPUS ANGELY - 13 R A KARR 06000 NICE - 819374646	1 000		35,00	350	350	-36 096			-9 535	
LES AROMATICS - 78 A J JAURES 31000 TOULOUSE - 818382475	1 000		50,00	500	500	48 638			-236 828	
CARRE 64 - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811743368	1 000	101	50,00	500	500	14 029			5 988	
BIZILEKUA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811707439	1 000		50,00	500	500	10 406			26 867	
JARDINS D HESTIA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811748292	1 000		50,00	500	500	9 061			-5 912	
TERRACOTTA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 811330810	1 000		35,00	350	350	4 613			15 406	
EDEN RIVIERA - 13 R A KARR 06000 NICE - 811339126	1 000		35,00	350	350	9 465		766 291	34 254	
CAP MARINE - 13 R A KARR 06000 NICE - 812573574	1 000		35,00	350	350	1 188			14 755	
	1 000		50,00	500	500	-500			196	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
VILLA FLORENCE - 69 AV DE BAYONNE 64600 anglet - 812447944										
SO RESIDENCE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 812920783	1 000		50,00	500	500	-500			-2 311	
BLUE LINE - 13 R A AKRR 06000 NICE - 821318110	1 000		35,00	350	350	2 536			-15 436	
VILLA LUMIERE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 818244881	1 000		40,00	400	400	3 998			-3 775	
MARSEILLE ST MAURONT - 13 R A AKRR 06000 NICE - 812444677	1 000		35,00	350	350	-19 121			5 749	
OLIVERAIE ST JEAN - 13 R A AKRR 06000 NICE - 818873838	1 000		35,00	350	350	16 041		-9 381	-9 812	
REFLET DE L ILE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 820428084	1 000		40,00	400	400	2 881			-1 364	
L INTEMPOREL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 819457235	1 000		40,00	400	400	-81 084		1 000 833	250 255	
VILLA CARLOTTA - 2 CRS DU 30 JUILLET 33000 BORDEAUX - 819454364	1 000		50,00	500	500	-28 319			-7 249	
WOOD PARK - 2 CRS DU 30 JUILLET 33000 BORDEAUX - 819206285	1 000		50,00	500	500	36 874			5 486	
ESPRIT JARDIN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 820466027	1 000		40,00	400	400	1 276			14 501	
VILLA HERMES - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 818607889	1 000		40,00	400	400	80 374			619	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOPTMA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
HORIZON LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 821240744	1 000		40,00	400	400	-10 763		441 667	37 665	
CENTRAL PLACE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 821240785	1 000		40,00	400	400	17 441			-3 076	
CHEMIN DES 4 CHEMINS - 13 R A KARR 06000 NICE - 821318110	1 000		35,00	350	350	-43 803		320 000	145 605	
PORT NICEA - 13 R A KARR 06000 NICE - 819432659	1 000		35,00	350	350	52 916			2 802	
ARTEMIS - 13 R A KARR 06000 NICE - 820772416	1 000		35,00	350	350	11 526			-19 334	
L EMINENCE - 2 av de geneve 74140 DOUVAIN - 821622180	1 000		19,20	192	192	-98 448		19 784 299	1 543 496	
ST JEAN - 69 av de bayonne 74140 ANGLET - 819497371	1 000		50,00	500	500	6 887			3 175	
VILLA TAMARIS - 69 AV DE BAYONNE 64160 ANGLET - 821456373	1 000		50,00	500	500	245 215			-199 364	
LES VIGNES DE ST CYR - 13 R AKARR 06000 NICE - 821263639	1 000		35,00	350	350	-22 590			-22 080	
PALAIS LEMANIA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 824619803	1 000		40,00	400	400	-293 291			-4 507	
CARRE ROYAL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 531738169	1 000		50,00	500	500	89 971			-820	
MILLESIME - 2 AV DE LACASSAGNE 69003 LYON - 532393808	1 000		24,50	245	245	-6 972				

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
INTIME - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 803677616	1 000		50,00	500	500	5 406			-6 979	
UNIK - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 813574233	1 000		40,00	400	400	19 494			-52 378	
CARRE LUMIERE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 802977207	1 000	-27 170	50,00	500	500	-500			27 170	
BLEU NATURE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 828090712	10 000	1 093	35,00	3 500	3 500	4 150			14 480	5 600
PLENITUDE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 829087899	1 000		40,00	400	400	79 052		641 667	100 345	
VILLA THALIA - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 829124627	1 000		35,00	350	350	-304		24 637	8 898	
PREFERENCE BEME - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 824969497	1 000		40,00	400	400	15 558		17 500	-5 667	
FAHNESTOCK - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 829460146	1 000		35,00	350	350	10 517		13 537	8 206	
NICE ARTE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 828917153	1 000		35,00	350	350	-38 463		198 262	28 868	
EQUINOXE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 827989542	1 000	201	40,00	400	400	7 804		1 411 667	27 773	
BELLA ROSSA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 829087451	1 000		40,00	400	400	16 278			-28 150	
LE BOREAL - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 833704992	1 000		40,00	400	400	-171 615		11 405 050	434 404	
	1 000		40,00	400	400	6 596			-793	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
SIGNATURE LEMAN - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 829112986										
FLEUR DE SAONE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 829077809	1 000		40,00	400	400	22 303			-28 664	
TERRASSES DU CHATEAU - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 833312960	1 000		35,00	350	350	-204 243			-13 285	
LE HAMEAU - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 829124635	1 000		35,00	350	350	-315 311	11 129 862		929 076	
PALM HORIZON - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 828917237	1 000		35,00	350	350	-32 183	490 000		137 964	
LE HUSSARD NOIR - 78 ALL J JAURES 31000 TOULOUSE - 830530796	1 000		50,00	500	500	77 743	195 250		59 483	
DOMAINE AIGA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 828599647	10 000	3 937	50,00	5 000	5 000	-10 242			2 692	45 000
LE THEATRE - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 830292504	1 000	867	50,00	500	500	22 879			-3 165	
NICE ST ROCH - 13 R A KARR 06000 NICE - 831149240	1 000		35,00	350	350	-21 497	7 144 955		491 521	
SO GREEN - 2 RUE DE CRUCY 44000 NANTES - 831120290	1 000		50,00	500	500	131 686			-45 704	
DOMAINE DU CHATEAU 74 - 2 CHEMINS DES EROUENNES 74940	10 000	-36 334	28,00	2 800	2 800	-140 000	16 332 240		1 002 741	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFINA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
ANNECY - 840146864										
GREY PEARL - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 839632247	1 000		35,00	350	350	-306 760		8 252 348	971 838	
RESIDENCE HALLE GRAINS - 78 ALLEES J JAURES 31000 TOULOUSE - 834705170	10 000	-139 135	50,00	5 000	5 000	207 543		9 817 617	261 192	
EASY LIFE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 838452134	1 000		35,00	350	350	-181 553			-3 140	
SECRET BEACH - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 839661675	1 000		35,00	350	350	-12 404		45 000	51 526	
SIGNATURE VOLTAIRE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839696432	1 000		40,00	400	400	-400			-2 317	
VILLA AUREA - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839693397	1 000		40,00	400	400	-263 609		8 761 933	961 844	
ELEMENT - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAINE - 839678786	1 000		40,00	400	400	-256 775		9 723 342	684 765	
LA CHENERAIE DE LARDENNE - 78 ALLEES JEAN JAURES 31000 TOULOUSE - 837474253	1 000		50,00	500	500	-39 794		8 723 750	326 515	
EDOUARD VII - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 835097379	1 000		50,00	500	500	-266 331		15 842 621	695 654	
LANDABURU - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 835018797	1 000		50,00	500	500	2 755			17 545	
	1 000		40,00	400	400	-437 329		10 446 775	1 110 395	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
REFLETS DE SAONE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 839806940										
VILLA BALZAC - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 839987906	1 000		40,00	400	400	-21 750		74 583	57 489	
PARC AVENUE - 2 AV DE GENEVE 74140 DOUVAIN - 839198256	1 000		40,00	400	400	-90 895		4 697 083	233 495	
COTE VALLEE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 834791162	1 000		35,00	350	350	-4 962		150 000	60 188	
ALLEES DE ST JEAN - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 834636151	1 000		35,00	350	350	5 676			28 378	
CARRE MOSAIQUE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 843695925	1 000		35,00	350	350	469 681			-28 306	
VILLA GIOIA - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 844469247	1 000		35,00	350	350	65 019			5 365	
PALM HORIZON II - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 834781221	1 000		35,00	350	350	10 160			176	
ST ISIDORE - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 841531742	1 000		35,00	350	350	-227 801		9 090 074	700 610	
COSY - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 844460501	1 000		35,00	350	350	-11 118		299 375	42 474	
VILLA AMETSA - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 839727708	10 000		50,00	5 000	5 000					
DUNE BLANCHE - 69 AV DE BAYONNE 64600 ANGLET - 838348316	10 000		50,00	5 000	5 000	-919 518		19 406 746	1 854 282	410 750
	1 000		35,00	350	350	-30 587			-9 061	

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFIMA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Informations financières (5)

Filiales et participations (1)

48 RIQUIER - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 844448381	COEUR SAINT GEORGES - 13 RUE A KARR 06000 NICE - 8437519	LODGES DU LISEY - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLET - 890104516	VILLAS ERLATZA - 69 AVENUE DE BAYONNE 64600 ANGLET - 881456156	62 VAUBAN - 13 RUE ALPHONSE KARR 06000 NICE - 880458872	1 000	35,00	350	350	142 647	-1 332
Capital (6)	1 000	10 000	1 000	1 000						
Reserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)		50,00	50,00	50,00						
Quote-part du capital détenu en %	35,00	50,00	50,00	50,00						
Brute	350	5 000	500	500						
Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	350	5 000	500	500						
Nette	-72 400	273 500	291 921	142 647						
Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)										
Montant des cautions et avais donnés par la société (7)										
Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	5 499 465									
Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	406 834	-115 866	-62 068	-1 332						
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)										

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la part de l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.
 (7) En euros lorsque l'entité utilisera pour présenter ses comptes.
 (8) Si le montant inscrit à été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOFINA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

Informations financières (5)

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette				
Filiales et participations (1)									

B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Filiales non reprises au §A :
 - a. Filiales françaises
 - b. Filiales étrangères
2. Participations non reprises au §A :
 - a. Dans des sociétés françaises
 - b. Dans des sociétés étrangères

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.
 (7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ACTIF CIRCULANT

SOFIMA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux			
		Autres créances clients	24 000	24 000	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Impôts sur les bénéfices			
		Etat & autres coll. publiques	255 226	255 226	
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	12 914 873	12 914 873		
	Charges constatées d'avance				
		TOTAUX	13 194 099	13 194 099	
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SOFIMA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	5 320 183
Disponibilités	
TOTAL	5 320 183

CAPITAUX PROPRES

SOFIMA

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	30 000,00	50,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	30 000,00	50,00

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SOFIMA**Du 01/01/2021 au 31/12/2021**

En Euro

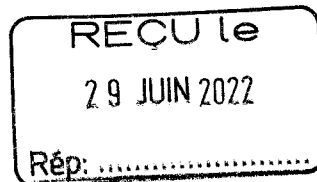
CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	14 559
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 735
Dettes fiscales et sociales	130
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	616 870
TOTAL DES CHARGES À PAYER	761 295



ARISTOTE

ATLANTIQUE SUD
SOCIÉTÉ D'AVOCATS



ANDRÉ BONNET

DOCTEUR EN DROIT FISCAL
DIPLOMÉ D'ÉTUDES COMPTABLES SUPÉRIEURES
MEMBRE DE L'INSTITUT DES AVOCATS
CONSEILS FISCAUX & DE L'ASSOCIATION NATIONALE
DES DOCTEURS EN DROIT

DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS
A.BONNET@ARISTOTE-AVOCATS.FR

OLIVIER BOULOUS

D.E.S.S. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ

TITULAIRE DES SPÉCIALISATIONS EN
DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS

O.BOULOUS@ARISTOTE-AVOCATS.FR

JEAN-CHARLES BARRIERE

ANCIEN BÂTONNIER

D.E.S.S. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ

TITULAIRE DES SPÉCIALISATION EN
DROIT FISCAL ET DROIT DES SOCIÉTÉS

JC.BARRIERE@ARISTOTE-AVOCATS.FR

MARIE-SOPHIE CROUZET

INSTITUT SUPÉRIEUR DE COMMERCE DE PARIS
D.E.S.S. DROIT COMMUNAUTAIRE
D.E.A. DROIT DES AFFAIRES ET FISCALITÉ

MS.CROUZET@ARISTOTE-AVOCATS.FR

En collaboration

ARNAUD DE DE

MASTER II DROIT DES SOCIÉTÉS
MASTER II DROIT BANCAIRE ET FINANCIER

A.DUHALDE@ARISTOTE-AVOCATS.FR



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
1 avenue Marie Anne de Neubourg
BP 18180
64181 BAYONNE CEDEX

Bayonne,
Le 28.06.2022

DOSSIER : SOFIMA

OBJET : comptes annuels 31.12.2021

Mesdames,

Vous voudrez bien trouver ci-joint, à titre de dépôt, les documents relatifs aux comptes annuels de la société référencée ci-dessus, savoir :

- affectation du résultat
- bilan 31.12.2021
- chèque GTC 45,34 €

Dans l'attente du reçu de dépôt et de la facture correspondante,
Et restant à votre disposition,

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, l'expression de nos salutations distinguées.

p/o Olivier BOULOUS

 **ARISTOTE ATLANTIQUE SUD**

SOCIÉTÉ D'EXERCICE LIBÉRAL À RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 10 400 EUROS
824 104 970 RCS BAYONNE TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 68 824104970

VILLA « HEMEN GAUDE » 8 AVENUE DU 8 MAI 1945 - 64116 BAYONNE CEDEX
TÉLÉPHONE . : 05 59 42 42 83 - TÉLÉCOPIE : 05 59 42 40 82